



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **9 juillet 2018**

Délibération n° 2018-2903

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Conseil d'administration du fonds de dotation La Cité internationale de la gastronomie de Lyon - Désignation d'un représentant du Conseil

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction des ressources

**Rapporteur** : Madame la Vice-Présidente Bouzerda

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Lundi 11 juin 2018

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 11 juillet 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Basdereff, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mmes Le Franc, Lecerf, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, M. Roustan, Mmes Runel, Sarselli, M. Sécheresse, Mmes Servien, Tifra, M. Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Barral (pouvoir à M. Vial), Mmes Cardona (pouvoir à M. Vergiat), Balas (pouvoir à Mme Nachury), M. Barret (pouvoir à M. Cohen), Mmes Beautemps (pouvoir à Mme Basdereff), Berra (pouvoir à Mme Crespy), Brugnera (pouvoir à Mme David), Burillon (pouvoir à Mme Millet), MM. Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Compan (pouvoir à M. Fromain), Curtelin (pouvoir à M. Germain), Devinaz (pouvoir à M. Bret), Fenech (pouvoir à M. Huguet), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Mmes Ghemri, Guillemot (pouvoir à M. Longueval), Hobert (pouvoir à Mme Piantoni), M. Lebuhotel (pouvoir à Mme Varenne), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), MM. Moretton (pouvoir à M. Jeandin), Passi, Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Sannino (pouvoir à M. Bernard), Sturla (pouvoir à M. Coulon), Uhlich (pouvoir à M. Geourjon), Mme Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : MM. Calvel, Aggoun.

**Conseil du 9 juillet 2018**  
**Délibération n° 2018-2903**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Conseil d'administration du fonds de dotation La Cité internationale de la gastronomie de Lyon - Désignation d'un représentant du Conseil**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction des ressources

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 18 juin 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**I - Contexte**

Le fonds de dotation "La Cité internationale de la gastronomie de Lyon" a été créé par publication au Journal officiel du 22 octobre 2016.

Son siège social est situé à Lyon.

Ce fonds de dotation est constitué selon les modalités prévues par la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 et le décret n° 2009-158 du 11 février 2009 relatif aux fonds de dotation.

Son objet est de financer les actions d'intérêt général concourant à la création de la Cité internationale de la gastronomie de Lyon au sein du Grand Hôtel Dieu. Il a pour vocation première de recueillir les fonds privés des entreprises partenaires de la Cité internationale de la gastronomie, désireuses de participer au financement et, plus largement, au développement du projet.

**II - Modalités de représentation**

Ce fonds a été co-créé par les premiers partenaires du projet, fondateurs historiques, parmi lesquels la Métropole de Lyon.

La gouvernance du fonds est assurée par :

- un conseil des fondateurs, constitué des fondateurs historiques,
- un conseil d'administration, composé de 15 administrateurs maximum, choisis parmi les partenaires financiers et dont les fondateurs historiques sont membres de droit.

Par délibération du Conseil n° 2016-1395 du 11 juillet 2016, la Métropole a désigné monsieur Gérard Collomb pour la représenter au sein du conseil d'administration du fonds.

En vertu des statuts modifiés du fonds, approuvés par délibération de son conseil d'administration en date du 20 février 2018, les administrateurs ont la possibilité de désigner au conseil d'administration un représentant suppléant en cas d'empêchement du représentant titulaire. En conséquence, il est proposé au Conseil de désigner un représentant suppléant ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

Vu l'accord unanime du Conseil pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 3631-7 du code général des collectivités territoriales ;

#### **DELIBERE**

**Désigne** monsieur David KIMELFELD en qualité de suppléant pour représenter la Métropole de Lyon, pour la durée du mandat en cours, au sein du conseil d'administration du fonds de dotation "La Cité internationale de la gastronomie de Lyon".

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 11 juillet 2018.**